



Direction	ARS – DOSA
Dates	21/05 et 11/06/2015
Lieu	ARS de Basse-Normandie – salle de l’atrium CHU de Rouen
Objet	Réforme territoriale – Culture-Santé : état des lieux pour une perspective de collaboration Basse et Haute- Normandie
<i>Rédacteurs</i>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Isabelle Aubé, chef de projet Culture-Santé, ARS Basse-Normandie</i> - <i>Denis Lucas, coordonnateur du programme culture-santé, ARS Haute-Normandie</i>
<i>Date de diffusion</i>	<i>29/06/2015</i>
<i>Pièce(s) jointe(s)</i>	

Destinataire(s)

- **Mme Monique Ricomes, directrice générale préfiguratrice (ARS Basse et Haute-Normandie)**
- **Mme le Dr Françoise Dumay (Ars Basse-Normandie/Dosa) et Sandra Milin (adjointe au directeur, Dosa)**
- **M. Olivier Brand (ARS Haute-Normandie/DGA/DOOSA) et Eve Isenmann (responsable, Démocratie sanitaire & Communication)**

Puis après validation, dans le cadre des réunions de concertation, aux partenaires financeurs du programme en Basse et Haute Normandie, notamment :

- **Les DRAC Basse et Haute Normandie**
- **La Région Basse-Normandie**
- **Le Conseil Départemental de la Seine-Maritime**
- **Le Conseil Départemental de l’Eure**
- **La Caisse d’Epargne Normandie**
- **Ferrero France**

ORDRE DU JOUR

- 1. Le rappel historique Culture-Santé pour les deux Régions**
- 2. Les cadres politiques existants (textes officiels, partenariats...**
- 3. Le rayonnement régional sur les deux territoires**
- 4. La coordination régionale pour le développement du programme en régions**
- 5. Les sources de financement existant au programme**

1. Le rappel historique Culture-Santé pour les deux Régions

En préambule : un cadre national commun avec des textes de références

- **le 4 mars 1999** : convention signée entre le Ministère de la Culture et de la Communication et le Secrétariat d'Etat à la Santé et renouvelée **le 6 mai 2010**.
- le 4 mars 2002 : loi et charte du malade, circulaire n°95-22 du 6 mai 1995 relatives aux droits du patient.
- 2003 : directive nationale d'orientation 2003, Ministère de la Culture et de la Communication - volet triennal, chapitre « actions en faveur des publics ».
- le 1er août 2003 loi relative au mécénat, aux associations et aux fondations.
- 2004 : création d'une fiche-métier « Responsable culturel hospitalier », répertoire des métiers de la FPH, Observatoire National. FPH, Observatoire National des emplois et des métiers de la fonction publique hospitalière
- 2005, convention nationale entre Ministère Santé et ministère Culture et réseau Mécénat
- le 13 janvier 2006 : circulaire n°2006/001 au soutien à des artistes et à des équipes artistiques dans le cadre de résidences
- 2010, loi HPST : la prise en charge globale de la personne hospitalisée, du résident et de l'enfant en situation de handicap

En Basse-Normandie	En Haute-Normandie
<ul style="list-style-type: none"> • Octobre 2001 : Signature du 1er protocole d'accord Culture/Santé en Basse-Normandie entre l'Agence Régionale de l'Hospitalisation et la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Basse-Normandie, donnant suite à un <u>1^{er} état des lieux</u> sur les activités culturelles et la richesse patrimoniale en milieu hospitalier. La Basse-Normandie est la <u>8^{ème} région sur le plan national à prendre en compte cette mission : un poste de chargée de mission Culture à l'hôpital, cofinancé par les 2 partenaires est créé au sein de l'ARH de Basse-Normandie pour construire cette enquête.</u> • 2001/2003 : création d'un poste de responsable culturel CH de Bayeux – en charge de la coordination du programme régional pour l'ARS et rattachée à la DOSA) • 2004 : création du réseau Culture à l'hôpital (Culture-Santé) regroupant plusieurs établissements de santé et partenaires culturels de la région pour développer des projets dans divers champs artistiques : spectacles vivants (musique, danse, théâtre...), arts plastiques, cinéma et audiovisuel, livre et lecture et valorisation du patrimoine hospitalier. • 2005 : adhésion d'un nouveau partenaire financier : la Région Basse-Normandie. 	<ul style="list-style-type: none"> • 2001 : Signature de la 1ere convention Culture- à l'hôpital associant l'ARH et la DRAC de Haute-Normandie • 2004 : signature de la convention Culture et Handicap entre la DRAC, la DRASS et la Caisse d'Epargne Haute-Normandie • Décembre 2005 : création d'un poste de responsable culturel CHU Hôpitaux de Rouen – en charge de la coordination du programme régional pour l'ARS • 2008 : signature de la convention Culture et Personnes Agées entre ARH, DRAC et les CG 76 et 27

<ul style="list-style-type: none"> • 2010 : la BN Régions pilote « Culture-Santé pour la réflexion de l'ouverture du programme au secteur médico-social • 2007 et 2011 : renouvellement de la signature du protocole régional Culture-Santé (ARS-DRAC-Région) pour une durée de 4 ans et reconduite de manière tacite jusqu'en 2024. 	<ul style="list-style-type: none"> • 2010 : la HN Régions pilote « Culture-Santé pour la réflexion de l'ouverture du programme au secteur médico-social • 2012 : Regroupement des trois dispositifs avec reconduction de la signature d'une convention Culture-Santé entre la DRAC et l'ARS, déclinée en 3 protocoles, associant notamment : <ul style="list-style-type: none"> - pour Culture & Personnes âgées les 2 départements Seine-Maritime et L'Eure - pour le dispositif Culture & Handicap les partenaires privés (Ferrero France et Fond Caisse d'épargne Normandie pour l'initiative solidaire)
--	--

<p>➤ Conclusion sur le plan historique :</p> <p>La Basse-Normandie et la Haute-Normandie sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - depuis 2001, deux régions pionnières et de référence sur le plan national, en tête de liste, dans le cadre de la mise en place et du développement de la politique interministérielle « Culture-Santé » ; - 14 ans d'ancrage sur les territoires de santé, à la fois, en direction des structures sanitaires mais également, en direction du tissu/réseau professionnel culturel dans différents domaines artistiques ; - deux régions « Pilotes » sur le plan national, fortes de propositions quant à l'expérimentation et à l'ouverture du dispositif dans le champ du médico-social et développement des partenariats, notamment avec les collectivités territoriales et le mécénat privé ; - deux régions parmi les 14 plus performantes sur le plan national (cf. bilan national Culture-Santé 2014)
--

2. Les cadres politiques existants (textes officiels, partenariats...)

En Basse-Normandie	En Haute-Normandie
<p>Textes structurants et existants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un protocole d'accord Culture-Santé (ARS-DRAS-Région) signé en 2007, arrivé à termes, mais reconductible de manière tacite jusqu'en 2024 - Un avenant signé jusqu'en décembre 2015 le temps du nouveau cadre au titre de la réforme territoriale - Un volet SROS Culture-Santé inscrit dans le cadre du PRS (2018) - Une convention cadre du réseau Culture-Santé réunissant l'ensemble des établissements de santé s'engageant dans le cadre du programme régional des conventions-cadres annuelles par « projet » culturel consolidant les engagements entre les partenaires Santé – Culture - Convention annuelle ARS – CH Bayeux pour le financement de la coordination régionale et tacitement reconductible 	<p>Textes structurants et existants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une convention-cadre ARS – DRAC signée en 2012 pour 3 ans (arrivé à termes, également) reconductible de manière tacite et déclinée en trois protocoles distincts : <ol style="list-style-type: none"> 1. culture à l'hôpital : ARS et DRAC 2. culture et personnes âgées : ARS DRAC et les 2 CG (76 et 27) 3. culture enfants et handicap (pour une durée de 3 ans) : ARS DRAC Caisse d'Epargne et Ferrero France - Convention triennale ARS – CHU – Hôpitaux de Rouen pour le financement de la coordination régionale, tacitement reconductible.
<p>Rappel des objectifs BN :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'accueil et le séjour des patients - Rendre l'environnement et le cadre professionnel des soignants et du corps médical plus agréable - Donner une meilleure image de l'institution hospitalière en l'ouvrant vers l'extérieur 	<p>Rappel des objectifs HN :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduire l'isolement de la personne en établissement de santé et respecter sa dimension existentielle par le développement d'une vie culturelle riche et ouverte sur les structures culturelles de proximité, - Pouvoir accéder à une offre culturelle adaptée à ses attentes, et le cas échéant à son état de santé ou à son handicap (égal accès de tous à la culture), - Contribuer à la politique de santé en accordant une place nouvelle à l'utilisateur (la culture = vecteur de valorisation personnelle, professionnelle et sociale) - Améliorer la qualité des relations professionnelles et l'inscription des établissements dans la cité

➤ **Conclusion sur les cadres politiques existants Culture-Santé :**

- **Un cadre bien déterminé** dans chacune des régions impliquant différents acteurs/financeurs pouvant être complémentaires, **avec une ouverture aux mécénats d'entreprises** (Fond Caisse d'épargne Normandie pour l'initiative solidaire, Ferrero France)
- **un maillage de partenaires Culture/Santé bien implanté** sur les deux territoires – avec en BN **l'assise d'un réseau, socle du programme**
- **une ouverture du programme aux collectivités** (la région pour la BN ; les départements pour la HN)
- **une ouverture également du programme en direction des structures médico-sociales** (Publics ciblés : Personnes âgées, Jeunes en difficulté et Handicap)
- **une animation du programme par des agents hospitaliers ancrés sur le territoire** et financés par les ARS respectives BN et HN en direction d'établissements de référence et pilotes (CHU Rouen et CH Bayeux).

3. Le rayonnement régional sur les deux territoires

En Basse-Normandie	En Haute-Normandie
<p>Ensemble des territoires de santé représenté de manière équitable sur les 3 départements avec un noyau dur d'une trentaine d'établissements de santé, partenaires (25 sanitaires, 4 médico-sociaux ; 3 privés et 1 réseau de santé) : ➔ cf. annexe 2 : volet SROS Culture-Santé / PRS Basse-Normandie</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Calvados</u> : 12 (CHU, EPSM, CF Baclesse Caen, La Miséricorde à Caen, CMPR Hérouville-Saint-Clair, CH Bayeux, CH Aunay-sur-Odon, CH Vire, CH Falaise, CH Pont L'Evêque, CH Lisieux, EPSM Orbec) + MAS Bretteville L'orgueilleuse/MAS Bayeux - <u>Manche</u> : 11 (CH et CHS Saint-Lô, La polyclinique Saint-Lô ; CH Coutances, CH de L'Estran Pontorson, CH Avranches-Granville, Le Normandy à Granville ; CH St James, CH Carentan, FBS Picauville ; CHP Cotentin Cherbourg-Valognes) - <u>Orne</u> : 7 (CHIC Alençon-Mamers, CH L'Aigle, CH Argentan, CPO Alençon, CH Flers, CH Mortagne-au-Perche, EHPAD Carrouges) - dont 20 orientés Personnes âgées ; 10 Psy adulte ; 5 à 10 Jeunes Publics ; 4 à handicap avec le RBN-SEP ; Réseau régional Douleur, Le Lien... + une dizaine IME/ITEP /an 	<p>Existence du programme sur l'ensemble du territoire régional à la fois rural et urbain : ➔ cf. annexe 2</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15 établissements de santé (CHU, CHS, CH, ESPIC..) - 45 Etablissements d'Hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) publics ou privés à but non lucratif - 39 établissements médico-sociaux pour enfants handicapés (IME, ITEP, Instituts pour déficients auditifs ou visuels...)

<p>Un réseau de partenaires culturels (un peu plus de 80 dont plus d'une centaine d'artistes intervenants) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arts plastiques : Artothèque de Caen, Le Radar à Bayeux, 2 Angles à Flers, Usine Utopik à Tessy sur Vire, Les Dominicaines à Pont L'Evêque ; Point du Jour à Cherbourg et un réseau de plasticiens/performeurs - Cinéma et audiovisuel : Maison de l'image Basse-Normandie, Réseau Macao, et une dizaine de vidéastes réalisateurs <p>Spectacles Vivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Musique : FAR, L'Ensemble de BN ; le conservatoire régional ; Le Cargo ; Le relais régional Musique & Expérience ; + écoles de musiques et une dizaine de musiciens intervenants « <i>Musique et Santé</i> » - Danse : CCN, une dizaine de compagnies (Allerretour, Silenda, Dernier Soupir, Ecorpsabulle...) - Théâtre : Comédie de Caen/Basse-Normandie, CDN Le Préau à Vire, Théâtre de Caen, Tanit Théâtre, Théâtre municipale de Coutances, ATB Bayeux, et des compagnies (PNT, Théâtre du signe, ACTEA...) - Arts du cirque : CRAC Cherbourg - Livre et Lecture : Médiathèques et bibliothèques (Argentan, St Lô, Caen, Falaise, Bayeux..) et 2 conteurs principaux - Patrimoine : réseau des musées : Musée de Normandie, Musée des BA Caen, Pôle muséal de Lisieux, Musée de Vire, Bayeux Muséum (Tapisserie Bayeux, MHAB et Musée de la Bataille de Normandie), Abbaye du Mont-Saint-Michel, Le parc des Marais du Cotentin - Avec qqs Festivals : Les Boréales, Septembre Musical, Spring, Mange ta soupe, Normandie Impressionnisme... 	<p>Partenaires culturels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Multiples partenaires culturels et artistiques associés : Opéra, Musée nationaux, Frac, CCN, compagnies artistiques - Arts plastiques : Fond régional d'art contemporain, Maison des Arts d'Evreux, Galerie Duchamp d'Yvetot et réseau de plasticiens. - Cinéma et audiovisuel : Pôle Image Régional, Vivier de vidéastes et de cinéastes <p>Spectacles vivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Musique : Le Kaliff, scène des musiques actuelles, Centre d'expressions musicales du Havre, L'Opéra de Rouen, L'Académie Bach, le Poème Harmonique, les conservatoires municipales - Danse : CCN du Havre, quelques compagnies (Compagnie MAD Sylvain Groud, Compagnie Lamadéo - Théâtre : Centre dramatique National Scène nationale du Havre, Théâtre l'Eclat de Pont Audemer, Espace François Mitterrand Canteleu - Arts du Cirque : Cirque théâtre d'Elbeuf - Livre et Lecture : Médiathèque de Barentin, Ecrivains en résidence - Patrimoine : Réseau des musées de Haute-Normandie
<p>En 2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 76 dossiers déposés pour 49 projets aidés (chiffre équivalent en 2015 : 76 dossiers pour 42 retenus) + 8 IME-ITEP - En moyenne : 25 porteurs de projets / établissements de santé bénéficiaires des aides (hors cadre du jumelage IME-ITEP / partenariat DRAC-Région et Caisse d'épargne de Normandie 	<p>En 2015</p> <ul style="list-style-type: none"> - 53 projets déposés, pour 33 projets retenus : - 6 projets « culture à l'hôpital » - 14 projets « culture et personnes âgées » - 13 projets « culture handicap » <p>Projets inscrits sur la durée (3 ans)</p>

➤ **Conclusion sur le rayonnement régional :**

- **Un maillage Culture-Santé bien ancré** et fondé sur les deux territoires Basse et Haute Normandie
- **L'ensemble des établissements de santé concernés**, notamment les structures médico-sociales, surtout, en Haute-Normandie ainsi que les établissements privés en Basse-Normandie
- **Des partenaires culturels fortement repérés** et impliqués dans le cadre des dispositifs existants

➤ **A noter :** en perspectives et en quelques chiffres, Culture-Santé BN & HN, c'est :

- au moins, 150 dossiers de candidature Culture/Santé à expertiser / an
- pour un peu plus de la moitié de projets aidés (environ 80)
- avec une vingtaine « Culture à l'hôpital » / Tout Public et Psy (25%)
- une quarantaine « Culture & Personnes âgées » (50 %)
- et une vingtaine « Culture & Handicap » / Jeune Public (25 %)

4. La coordination régionale pour le développement du programme en régions (missions et outils de suivi et de pilotage dégagés)

En Basse-Normandie	En Haute-Normandie
<p>L'animation du programme sur le terrain :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ARS/Dosa – 0,90 ETP : Chef de Projet Culture-Santé (mise à disposition CH Bayeux – environ 54 197 €) : animation, relation partenaires, conseil et expertise, suivi de la communication et allocation des ressources - Un réseau régional (socle du programme) fédérant les établissements de santé partenaires - Réunions mensuelles dans les EPS - Un programme de formation - Une charte de communication (estampille et cartouche de logos des financeurs)... - Edition d'un programme pour la valorisation de la saison annuelle / projets aidés 	<p>L'animation du programme sur le terrain :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ARS/ Démocratie Sanitaire et communication : 0,10 ETP (supervision du programme et allocations des ressources) - + 0,40 ETP (environ 23 000 €): mise à disposition du responsable culturel du CHU - Hôpitaux de Rouen : animation du programme en direction des partenaires/ collectivités et mécènes, organisation du comité de pilotage, suivis des projets, valorisation externe du programme... - Evaluation systématique des projets en cours sur le terrain en présence des financeurs.
<p>L'appel à projet : un seul « Culture-Santé »</p> <ul style="list-style-type: none"> - existe depuis 2009 – initialement la programmation reposait uniquement sur l'élaboration de projets culturels en concertation avec l'ensemble des partenaires Culture/Santé - Un cahier des charges - Lancement à l'automne de chaque année (septembre) pour une programmation n-1 - Expertise des candidatures en novembre - COPIL (instance décisionnelle) fin décembre/ début Janvier - Dossier prônant 4 grandes orientations de projets (Thématique annuelle, Spécifique, Territoire, Fédérateur), ciblant 4 typologies de public/services (Tout Public, Psy adulte, Personnes âgées, Jeune public et Handicap à titre expérimental) et domaines artistiques - Financement en année civile en lien avec la programmation annuelle retenue (de janv à déc). 	<p>L'appel à projet : 3 dispositifs distincts</p> <ul style="list-style-type: none"> - existe depuis 2001 - pour le sanitaire : Culture à l'hôpital - pour le médico-social : Culture & PA (EHPAD) et Culture & Handicap (IME-ITEP) - Un cahier des charges - Lancement en fin d'année pour une programmation en demi-saison n-1 (2014-2015) sur un financement annuel (ex : appel à projets 2015 en prévision de la saison 2016-2017 et sur des financements de l'exercice 2016) - COPIL (instance décisionnelle) – mai de l'an n+1 - Incitation au montage de projets pluriannuel jusqu'à 3 ans

<p>Un programme de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - en direction des référents culturels hospitaliers et partenaires culturels (professionnels, artistes intervenants...) - Journée(s) annuelle(s) de rencontre et d'initiation organisées selon les besoins et demandes des RCH, à l'année ; ex. en 2014 sur la question de la « <i>Collecte de mémoire en milieu de santé</i> » / et journée initiation au « <i>PCI</i> » - Ligne déterminée selon unbudget prévisionnel alloué, selon les cas, par ARS – DRAC et/ou Région, au partenaire Culture ou Santé porteur de du projet et organisateur de l'événement – et sur demande dans le cadre de l'appel à projets - Journées de formation par les partenaires culturels eux-mêmes : Le FAR (formation Musique & Santé en direction de musiciens intervenants en milieu de santé...) ; CRAC Cherbourg : en 2014, journée de rencontre internationale Cirque & Handicap 	<p>Un programme de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - en direction des acteurs de terrain, référents culturels de santé : animateurs, soignants, psychologues... - Une journée rencontre de sensibilisation des établissements de santé à la méthodologie et de valorisation des projets. - Animation par le coordinateur régional culture et santé - Financement : uniquement sur les frais de bouche via un mécène partenaire
<p>Valorisation du programme / (communication) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une charte de communication du réseau (estampille et cartouche des logos ARS DRAC Région) pour la labellisation officielle des projets retenus et financés - Edition d'un programme annuel et de son pendant numérique (diffusion sur les sites institutionnels et des - Edition d'une affiche générique - Edition d'une affiche repiquage pour l'annonce des actions au cas par cas, par site hospitalier et au fil de l'année - En 2011 : Création d'un support de communication numérique pour les 10 ans de Culture-Santé en Basse-Normandie - une enveloppe de 4000 € sur les fonds ARS alloués au CH Bayeux (en charge de campagne de communication au titre du réseau) 	<p>Valorisation du programme / (communication) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au terme des 3 années de convention, édition d'une brochure rétrospective des trois dernières années du programme régional (en cours de réalisation) - partenariat avec IUT de communication du Havre pour la conception : - suivi de la conception jusqu'à l'édition par le coordinateur régional en étroite collaboration avec le service communication de l'ARS - impression prise en charge par un des départements partenaires (la Seine-Maritime pour 2015)

➤ **Conclusion sur la coordination régionale pour le développement du programme en régions :**

- **L'animation du réseau est assurée par une mise à disposition d'agents hospitaliers, financé par les ARS (CH Bayeux et CHU de Rouen) : 0,90 ETP+ 0,40 ETP à hauteur de 73 197 €.**
- Cette coordination régionale existante, de part et d'autre, en Basse comme en Haute Normandie, est **le socle de ce programme interministériel** permettant le développement des actions culturelles en milieu de santé et d'assurer la recherche de financements publics et privés complémentaires aux financements de l'ARS.
- La Région B et HN ont donc **une approche complémentaire** en termes d'animation du programme régional. La BN s'appuie **sur un réseau d'établissements de santé structurés** par l'aide, l'accompagnement et le conseil au montage des culturels permettant de proposer des opérations inter-établissements et/ou de territoires. La HN s'appuie, quant à elle, **sur une dynamique partenariale** impliquant de manière active l'ensemble des financeurs publics et privés (suivi des projets, lien avec structures culturelles et de santé).
- **Un appel à projets existe dans chaque région avec un lancement n-1**
- Une dynamique de programme de formations annuelles et une volonté de valoriser le dispositif en termes de communication sont mises en place.

5. Les sources de financement au programme

En Basse-Normandie	En Haute-Normandie
<p>- <u>Une enveloppe régionale Culture-Santé annuelle de 150 000 € (minimum)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ ARS : 70 000 € - MIGAC et ONDAM (hors coordination régionale) ■ DRAC : 40 000 € ■ Région Basse-Normandie : 40 000 € <p>+ autres sources de financements/partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ ARS/DSP/Education thérapeutique : 8 000 € ■ Région/Développement Durable : en cours ■ DRJSCS : actions/handicap & sport - équitation ■ ADEME/ : (appel à projets en cours) ■ La SACEM (convention Fête de la musique) ■ Autres pistes : Agence de l'eau... <p>+ ARS Coordination régionale : 54 197 €</p> <p>Donc, TOTAL ANNUEL HN : 204 197 €</p>	<p>➤ <u>Une enveloppe régionale annuelle de 240 000 €</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ ARS : 70 000 € - FIR et CNR MS (hors coordination régionale) ■ DRAC : 70 000 € ■ CD 76 : 30 000 € ■ CD 27 : 30 000 € ■ Caisse d'Epargne de Normandie : 20 000 € ■ Ferrero France : 20 000€ <p>➤ <u>Culture à l'hôpital</u> : 50% ARS – 50% DRAC</p> <p>➤ <u>Culture Jeunes & Handicap</u> : 25% ARS – 25% DRAC 25% CEN et 25% Ferrero France</p> <p>➤ <u>Culture & PA</u> : 25% ARS – 25% DRAC et 50% CG (c.a.d 25% 76 et 25% 27 ?)</p> <p>+ ARS Coordination régionale : 23 000 €</p> <p>Donc, TOTAL ANNUEL HN : 263 000 €</p>
<p>Hors conventionnement ARS, mais dans le champ du médico-social :</p> <p>- <u>une enveloppe régionale spécifique Jumelages IME - ITEP de 40 000 €</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ DRAC : 20 000 € ■ Région Basse-Normandie : 10 000 € ■ Caisse d'épargne : 10 000 € 	<p>Hors conventionnement ARS, mais dans le champ du médico-social :</p> <p>- <u>une enveloppe DRAC -Département Jumelage Adultes Handicapés (ESAT, CAT...)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ DRAC : 20 000 € ■ CG 76 : 10 000 € ■ CG 27 : 10 000 €
<p>Apports Partenaires Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valorisation en nature (frais de logistique, technique, de bouche, de transports, de communication et d'encadrement des publics...) - Pour quelques uns : création d'une Unité fonctionnelle / ligne budgétaire sur leurs fonds propres de l'ordre de 3000 à 10 000 € : financement de qqs postes d'attachés culturels (L'Aigle pour 3 sites, mi-tps pour EPSM Caen, et CHU Caen...) <p>Apports Partenaires Culture :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Valorisation en nature (mise à disposition de son personnel, accompagnement administratif (déclaration contrat artiste...), prise en charge de la communication, apport de matériel/fournitures...) ➤ Participation à la prise en charge de la part artistique au projet. 	<p>Apports Etablissements de santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 20 % du budget prévisionnel sur leurs fonds propres ou mécénat <p>Apports Partenaires Culture :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aucune contribution financière demandée

➤ **Conclusion sur les sources de financements au programme :**

- **Pour 1€ ARS investi / projet culturel, 2,35 € sont financés par les partenaires.**
- L'état des lieux montre que le montant des financements hauts-normands est plus conséquent que celui de la Basse-Normandie (263 000 euros contre 204 197 euros), du fait de **la mise en place d'une politique active de mécénat**. Ces financements (Collectivités et Mécénat) complémentaires à ceux de l'ARS et de la DRAC sont en effet deux fois plus élevés en Haute qu'en Basse-Normandie (50 000 euros en Basse-Normandie contre 130 000 euros en Haute-Normandie) – un levier, donc, à développer sur ce territoire.
- **Toutefois, pour l'aide aux projets, la part ARS de la Basse-Normandie est identique à celle de la Haute-Normandie (70 000 €/région).**
- **Les deux régions (Basse comme Haute Normandie) soutiennent aussi l'ingénierie culturelle sur leurs territoires** pour favoriser le développement des actions culturelles en milieu de santé. **Les engagements financiers, par et pour l'ARS, pour la coordination régionale du programme** en direction des partenaires Culture/Santé s'élève au total à 73 197 €.

TOTAL	ARS BN : 90TP	ARS HN : 40 TP
73 197 €	54 197 €	23 000 €

➤ **A noter :**

Dans la perspective du regroupement des engagements financiers impliquant l'ensemble des partenaires, l'enveloppe totale prévisionnelle Culture-Santé (tout type de conventionnement, en direction de tout type de public en milieu de santé, y compris la coordination régionale) est de 543 197 euros.

- Enveloppe prévisionnelle Culture-Santé pour l'aide aux projets (uniquement) : 466 000 € (plus d'1/3 venant des financements autres - publics et privés)

ETAT		Autres financements	
	246 000 € (53 %)		180 000 € (39 %)
ARS	136 000 € (29 %)	Collectivités :	
DRAC	150 000 € (32 %)	- Région BN	50 000 € (11 %)
		- Dépt 76	40 000€ (9 %)
		- Dépt 27	40 000 € (9 %)
		Mécénat :	
		- Caisse d'Epargne Normandie	30 000 € (6 %)
		- Ferrero France	20 000€ (4 %)

Annexe 1

Liste des établissements HN / culture santé 2013-2015

I – Culture Hôpital

- Groupe Hospitalier du Havre
- CH Pierre Janet – Le Havre
- USLD (Unité de Soins Longue Durée) – Le Havre
- Clinique des Ormeaux – Le Havre
- CHI Intercommunal Lillebonne
- CH Dieppe
- CH Saint-Etienne-du-Rouvray
- CH Elbeuf « Les Feugrais »
- ADAPT (Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées)
Caudebec-les-Elbeuf
- CHU Hôpitaux de Rouen
- CH Spécialisé Evreux « Christian Zimmerman »
- CH Intercommunal Evreux
- CH Bernay
- CH Eure-Seine
- Nouvel Hôpital de Navarre Bourgtheroulde

Total : 15 structures

II – Culture Handicap

- I.M.E. (Institut Médico Educatif) « Le Château des Andelys »
- I.M.E. (Institut Médico Educatif) « Le Moulin vert » Etrepagny
- I.M.E. (Institut Médico Educatif) Ecouis
- I.M.E. (Institut Médico Educatif) « Pierre Redon » Evreux
- I.M.E. (Institut Médico Educatif) « La ronce », Evreux
- I.M.E. (Institut Médico Educatif) « Home Pascal », Evreux
- I.M.E. (Institut Médico Educatif) « René Coutant », Evreux
- I.T.E.P. (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique) « Les nids », Serquigny
- I.M.P. (Institut Médico Pédagogique) « Le moulin vert », Louviers
- I.M.E. (Institut Médico Educatif) Beaumesnil
- I.T.E.P. (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique) « La Houssaye », Barneville
- I.M.E. (Institut Médico Educatif) « Les papillons blancs », Pont-Audemer
- I.M.E. (Institut Médico Educatif) « Soleil Levant », Saint-Sébastien-de-Morsent
- I.M.E. (Institut Médico Educatif) « Le château blanc », Arques-la-Bataille
- I.E.M. (Institut d'Education Motrice) « Durand-Viel », Saint-Martin-du-Bec
- E.P.A.E.M.S.L. (Etablissement Public Autonome d'Education de la Motricité de la Surdit  et du Langage) « Denis Cordonnier », Le Havre
- I.M.P. (Institut Médico Pédagogique) « L'espérance », Le Havre
- I.M.P.R.O. (Institut Médico Professionnel) « La Renaissance », Ligue havraise
- I.M.E. (Institut Médico Educatif) « Jules Guesde », Ligue havraise
- S.E.S.S.A.D. (Service Education Spéciale Soins à Domicile) « Autisme », Ligue havraise
- I.M.E. (Institut Médico Educatif) Rieux
- A.P.E.I. (Association des Parents d'Enfants Inadaptés), Dieppe
- I.M.E. (Institut Médico Educatif) « Pierre Bobée » Yvetot
- I.M.E. (Institut Médico Educatif) « Espace Léo Kanner » Yvetot
- I.M.E. (Institut Médico Educatif) Fécamp
- E.P.M.S. (Etablissement Public Médico Sociaux) Fécamp
- I.M.E. (Institut Médico Educatif) « Dominique Lefort », Mont Cauvaire
- **IDEFHI** : (Institut Départemental de l'Enfance, de la Famille et du Handicap pour l'Insertion)

- I.M.E. (Institut Médico Educatif) – C.F.T. (Centre François Truffaut) « Le chant des Loups », Canteleu
- I.T.E.P. (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique) « Vallée de Seine », Canteleu
- S.E.E.J.S. (Service Education et d'Enseignement des Jeunes Sourds), Canteleu
- I.T.E.P. (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique) « Logis Sainte-Claire », Mont-Saint-Aignan
- I.M.P. (Institut Médico Pédagogique) « Les papillons blancs », Bapeaume-les-Rouen
- I.M.E. (Institut Médico Educatif) « Envol Saint-Jean », Bois-Guillaume
- I.T.E.P. (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique) « l'éclaircie », Barentin
- I.M.E. (Institut Médico Educatif) « Les montées », Grand-Couronne
- I.M.E. (Institut Médico Educatif) « Escale », Saint-Etienne-du-Rouvray
- I.M.P. (Institut Médico Pédagogique) Centre Normandie Lorraine, Mesnil Esnard
- S.E.S.S.A.D. (Service Education Spéciale Soins à Domicile) « Trisomie 21 », Rouen
- I.M.E. (Institut Médico Educatif) « Colette Yver », Rouen

Total 39 structures

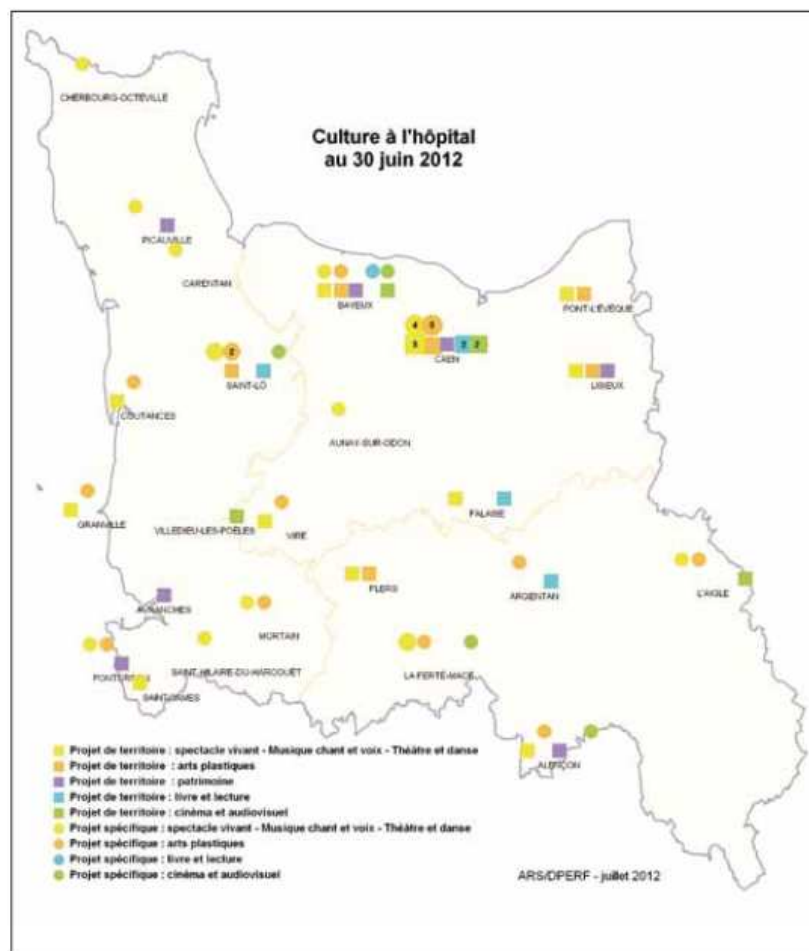
III – Culture personnes âgées (EHPAD)

- CH Breteuil-sur-Iton, Verneuil sur Avre
- « Auguste Azémia », Evreux
- « Saint-Michel », Evreux
- « Auguste Ridou », Vernon
- « Les quatre saisons », Pont-Audemer
- CH de Pacy-sur-Eure
- « La verte Colline », Ivry-la-Bataille
- CH Pierre Hurabielle, Bourg-Achard
- « Les champs fleuris », Gisors
- « les jardins de Nassandre », Bernay
- Pont de L'Arche
- Pont Authou -Brionne
- « Jacques Daviel », Bernay
- « Résidence Noury », La feuille
- CHI Intercommunal Lillebonne-Bolbec
- « De Shamrock », Fécamp
- « Résidence Les sapins », Rouen
- « Les dames blanches », Yvetot
- CH Asselin Hedelin, Yvetot
- « Saint Crespin », Luneray
- « les Aubépins », Maromme
- « les Myosotis », Montville
- « La côte de velours » Notre dame de Bondeville
- « Michel Grandpierre », Saint-Etienne-du-Rouvray
- « La pommeraie », Criquetot l'Esneval
- « Jean Ferrat », Canteleu
- « Résidence d'Eawy », Saint-Saëns
- « Les jardins de Gournay », Gournay en Bray
- « Les terrasses », Bois-Guillaume
- « Gilles Martin », Buchy
- « Les moulins du Roy », Fécamp
- « Résidence d'Ernemont », Rouen
- « Desaint Jean », Le Havre
- « Bois de Bléville », Le Havre
- Groupement Hospitalier du Havre, Le Havre
- « Boucicaut », Mont-Saint-Aignan

- « Du bois petit », Sotteville-lès-Rouen
- « Fondation Beaufils », Forges-les-Eaux
- « Résidence Le Cormeilles », Blangy-sur-Bresle
- « La Filandière », Déville-Lès-Rouen
- « Les Campeaux », Barentin
- « Lecallier-Leriché », Caudebec-les-Elbeuf
- Saint-Romain-de-Colbosc
- « Fernand Langlois », Neufchâtel
- CHI Elbeuf-Louviers-Val de Reuil, Saint Aubin lès Elbeuf

Total 45 structures

Cartographie des principaux sites impliqués dans le programme Culture-Santé



Typologies des projets Culture-Santé

Les projets de « résidences » visent à soutenir la création contemporaine, où toutes les conditions (prêt d'un local, hébergement...) sont réunies pour qu'un ou plusieurs artiste(s) puisse(nt) travailler sur une problématique, imposée ou pas, pour une durée définie ou variable, avec l'implication éventuelle d'un public... Par exemple, Adeline Keil au centre hospitalier de Flers pour le projet « Portraits » ; Jane Motin à l'EPSM de Caen pour le projet ; Virginie Furhman à l'unité d'Alzheimer / CH Memorial de Saint-Lô pour « Pièces de vie ».

Les projets dits « de territoire » ou « de proximité » visent à développer des partenariats/jumelages entre un établissement de santé/structure médico-sociale et un partenaire culturel implanté ou repéré sur un même territoire. Par exemple, le partenariat entre le centre hospitalier et le centre dramatique régional Le Préau à Vire ; celui entre le centre hospitalier et du théâtre municipal de Coutances ; celui entre l'EMPR Le Normandy et Archipels à Granville ; le centre hospitalier Robert Bisson et le pôle muséal de Lisieux - Pays d'Auge ; le centre hospitalier de l'étranger et le centre des monuments nationaux (Abbaye du Mont-Saint-Michel) ; le centre hospitalier de Flers avec l'association 2Angles ; le CHS et la médiathèque de Saint-Lô.

Les projets « spécifiques » sont des actions culturelles mises en place en direction d'un public et/ou d'un service déterminé - spécifique. Ces projets sont inscrits dans le projet de service et répondent à des besoins/attentes des usagers de l'établissement prenant en compte différents paramètres (la pathologie ou le handicap ; la nature de l'hospitalisation ; la durée moyenne de séjour ; l'âge, le sexe et/ou la catégorie socioprofessionnelle ; le profil du public - patient, famille, visiteur, agent du personnel...). Par exemple, l'intervention pendant deux ans de la compagnie Silenda au chevet des patients en fin de vie du service Soins palliatifs du Centre François Baclesse à Caen.

Les projets « thématiques » répondent à une thématique déterminée, notamment dans le cadre de l'appel à projets Culture-Santé annuel ; ou pouvant être définis par une équipe - un groupe de personnes qui impulsent l'idée et le sens du projet à mettre en place au sein de la structure. Cette orientation permet de donner un fil conducteur, un axe à suivre dans le cadre d'une création ou dans la conduite des ateliers de pratiques artistiques.

Les projets « fédérateurs » impliquent plusieurs partenaires Culture/Santé - favorisent le partage de moyens (humains, techniques, logistiques et financiers), portant sur des sujets d'intérêt général ou sur des questions liées à la santé et/ou à l'art.

Si les projets Culture/Santé interfèrent, à un moment donné, avec un parcours de soins, une hospitalisation, il ne s'agit en rien d'art-thérapie ou d'animation, n'ayant pas pour objectif premier le soin/le diagnostic ou l'occupationnel. La démarche recherchée est l'ouverture culturelle ou la découverte d'un univers et d'une pratique artistique. Tous les domaines sont expérimentés : les arts plastiques et visuels ; le spectacle vivant - musique, danse, théâtre, arts du cirque... ; l'écriture, le livre et la lecture ; le cinéma et l'audiovisuel ; le patrimoine...